



45^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 2 – Dialogue renforcé sur le compte-rendu oral de la Haute-Commissaire sur la COVID-19

Intervention du Luxembourg

14 septembre 2020

Madame la Présidente,

Ma délégation s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie la Haute-Commissaire pour son compte-rendu.

La crise sanitaire déclenchée par la pandémie de COVID-19 a entraîné une récession économique sans précédent et une crise alimentaire mondiale. Ces crises multiples affectent les droits humains et aggravent les inégalités. Pour cette raison, nous devons tous redoubler d'efforts pour protéger les droits humains universels et indivisibles.

Dans plusieurs régions du monde, la pandémie est venue s'ajouter à des situations déjà précaires. La propagation de la COVID-19 y constitue une menace supplémentaire à la santé, à la paix et à la sécurité. Un accès à l'aide humanitaire, rapide et sans entrave, est ainsi plus indispensable que jamais. La coopération internationale et la solidarité sont essentielles, si nous souhaitons encore atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour 2030.

En sa capacité nationale, le Luxembourg a réorienté des fonds de la coopération pour aider ses pays partenaires à combattre la COVID-19. Dans le cadre des aides multilatérales, le Luxembourg a, entre autres, contribué au *UN Global Humanitarian Response Plan*, et versé une contribution de 2 millions d'euros au CICR.

Madame la Haute-Commissaire,

Dans un contexte de crise sanitaire, avec toutes les restrictions que cela implique, comment les Etats peuvent-ils garantir au mieux que l'aide puisse arriver de façon rapide et sans entrave dans les régions qui en ont le plus besoin ?

Je vous remercie.